



## AVENANT N°1 A LA CONVENTION DÉFINISSANT LES RÈGLES APPLICABLES AUX RÉSERVATIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX RELEVANT DU CONTINGENT RÉSERVÉ PAR LA VILLE DE LOUVIERS SUR LE PATRIMOINE DE MONLOGEMENT27

**Vu** le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment l'article L441-1 ;

**Vu** la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique ;

**Vu** le décret n° 2020-145 du 20 février 2020 relatif à la gestion en flux des réservations de logements sociaux ;

**Vu** l'arrêté du 19 avril 2022 relatif à la liste minimale des matières devant être réglées par la convention de réservation de logement notamment les article R441-5-3 et R441-5-4 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Le présent avenant est établi entre :

La commune de LOUVIERS, représentée par François-Xavier PRIOLLAUD, Maire,

Désigné ci-dessous comme « le réservataire »,

d'une part,

Et

MonLogement27, représenté par Monsieur Etienne CHARRIEAU, Directeur Général,

Désigné ci-dessous comme « l'organisme »,

### PREAMBULE

Conformément aux dispositions de la convention initiale et dans le cadre du suivi annuel prévu à l'article 4, les parties conviennent de modifier le pourcentage du flux annuel de logements réservés en raison de l'actualisation annuelle de l'assiette de calcul tout en maintenant inchangées les autres stipulations de ladite convention.

## ARTICLE 1 : ACTUALISATION DU FLUX ANNUEL DE LOGEMENTS

La réservation porte sur un flux annuel de logements exprimé en pourcentage du patrimoine locatif social de l'organisme. Il est exclu de ce parc dit de référence les réservations faites au profit des services référant de la défense nationale, de la sécurité intérieure ou de la santé qui portent sur des logements identifiés dans des programmes.

Pour le calcul du flux annuel départemental, ne sont pas pris en compte les logements nécessaires dans l'année aux :

- mutations des locataires du parc social (moyenne des attributions de l'organisme sur les trois dernières années)
- relogements des personnes dans le cadre :
  - d'une opération de rénovation urbaine et ou de renouvellement urbain au sens de la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine,
  - d'une opération de requalification de copropriétés dégradées mentionnées aux articles L741- 1 et L741-2 ou en application des articles L521-3-1, L521-3-2 et L521-3-3
  - dans le cadre d'une opération de vente de logements locatifs sociaux dans les conditions de l'article L443-7 et suivants.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'organisme s'engage à affecter au réservataire 0,53 % du flux annuel de logements locatifs sociaux, en remplacement du pourcentage précédent fixé.

Si ce % est inférieur à 1, l'organisme s'engage à proposer au moins 1 logement dans l'année (sous réserve de libération sur le parc concerné) au réservataire.

Conformément à la convention de gestion en flux, le pourcentage du flux annuel de logements affecté au réservataire est actualisé chaque année. La feuille de calcul jointe au présent avenant actualise les droits pour l'année 2025.

## ARTICLE 2 : DISPOSITIONS FINALES

Toutes les autres clauses de la convention initiales restent inchangées.

Le présent avenant est établi en 2 exemplaires, dont un pour chaque partie.

**Fait à Evreux, le 17 février 2025**

François-Xavier PRIOLLAUD  
Maire de LOUVIERS

Etienne CHARRIEAU  
Directeur Général de MonLogement27







FLUX ANNUEL 2024 : **2071** logements répartis entre tous les réservataires



Modalités de gestion retenues :

- Gestion déléguée : Le réservataire peut confier à MonLogement27 le soin de proposer des candidats pour son compte à la commission d'attribution (ball signé)
- Gestion directe : Le réservataire propose des candidats à MonLogement27 (proposition de logement)

\*Pour les contingents du Préfet, d'Action Logement Services et du Conseil Départemental de l'Eure, l'objectif annuel indiqué est global et doit être réparti sur l'ensemble du département de l'Eure

Commune	EPCI	Réservataire	Modalité de gestion retenue	PROPOSITIONS*																		ATTRIBUTIONS		ENTRÉE DANS LES LIEUX (Ball signé)						
				*Logements proposés suite préavis de départ (logements à commercialiser)																		Nombre de logements attribués (total)	Nombre de refus candidat post-cal	Nombre de logements individuels entrés dans les lieux	Nombre de logements collectifs entrés dans les lieux	Nombre de logement total	Nombre de baux associatif (ML, Bail glissant...)	Nombre de mutations interne		
				Nombre de logements proposés en 2024	Rappel: Objectif annuel estimé en 2024	Rappel: Taux du droit prévisionnel du réservataire	Taux réalisé (nbre de logs proposés au réservataire/total des logements distribués)	Nombre "aucune désignation" (remis à dispo)	Typologies						Financements			Quartiers prioritaires		Périodes de construction										
T1 proposés	T2 proposés	T3 proposés	T4 proposés	T5 proposés	T6+ proposés	Nombre de PLAJ proposés	Nombre de PLUS proposés	Nombre de PLS proposés	Nombre de logements en QPV proposés	Nombre de logements hors QPV proposés	Nombre de logements construits avant 1977 proposés	Nombre de logements construits entre 1977 et 2000 proposés	Nombre de logements construits entre 2001 et 2010 proposés	Nombre de logements construits après 2010 proposés																
LOUWIERS	CA Seine-Eure	Mon Logement 27		112			5,41%	0	4	19	60	24	4	1	4	107	1	58	54	65	18	15	14	90	26	1	68	69	3	7
LOUWIERS	CA Seine-Eure	*PREFECTURE DE L'EURE	<input checked="" type="checkbox"/>	55	489	30%	2,66%	0	3	11	24	15	2	0	1	51	3	38	17	41	4	4	6	50	5	1	44	45	1	5
LOUWIERS	CA Seine-Eure	* ACTION LOGEMENT SERVICES	<input checked="" type="checkbox"/>	27	178	10,20%	1,30%	2	1	3	11	9	3	0	2	25	0	18	9	15	2	4	6	18	8	1	10	11	0	0
LOUWIERS	CA Seine-Eure	MAIRIE LOUWIERS	<input checked="" type="checkbox"/>	13	12	0,70%	0,63%	1	0	1	9	2	1	0	0	12	1	9	4	9	2	2	0	6	2	0	6	6	0	0
LOUWIERS	CA Seine-Eure	CA Seine-Eure	<input checked="" type="checkbox"/>	15	19	1,10%	0,72%	0	0	3	8	3	1	0	0	15	0	8	7	8	2	2	3	5	4	1	2	3	0	0
LOUWIERS	CA Seine-Eure	IRCEM		0	1	0,00%	0,00%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0
LOUWIERS	CA Seine-Eure	HUMANIS		0	1	0,00%	0,00%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0
LOUWIERS	CA Seine-Eure	* CONSEIL DEPARTEMENTAL	<input checked="" type="checkbox"/>	6	39	2,20%	0,29%	0	0	0	5	1	0	0	1	5	0	2	4	4	1	0	1	4	1	0	4	4	0	1
<b>Total LOUWIERS</b>				<b>228</b>			<b>11,01%</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>37</b>	<b>117</b>	<b>54</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>215</b>	<b>5</b>	<b>133</b>	<b>95</b>	<b>142</b>	<b>29</b>	<b>27</b>	<b>30</b>	<b>173</b>	<b>46</b>	<b>4</b>	<b>134</b>	<b>138</b>	<b>4</b>	<b>13</b>